

Question élargie N°16 Entrée le 19.06.2024 Chambre des Députés Déclarée recevable Président de la Chambre des Députés (s.) Claude Wiseler Luxembourg, le 20.06.2024

> Monsieur Claude Wiseler Président de la Chambre des Députés Luxembourg

Luxembourg, 19 juin 2024

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 du Règlement de la Chambre des Députés, je voudrais poser une question élargie à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale concernant l'évolution de la médecine scolaire vers la santé scolaire.

J'aimerais aborder plus particulièrement les progrès et changements opérés depuis la 2^{ième} Conférence nationale de la Santé du 12 janvier 2007 intitulée « *De la médecine scolaire vers la santé scolaire : Projet de réforme* » et le *Règlement grand-ducal du 24 octobre 2011 déterminant le contenu et la fréquence des mesures et examens de médecine scolaire et le fonctionnement de l'équipe médico-socio-scolaire.*

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Mars Di Bartolomeo Député